



<https://latribunelibre.com/emploi/ingenieur-methodes-industrialisation-secteur-aeronautique-cdi-f-h>

Ingénieur Méthodes / Industrialisation – Secteur Aéronautique – CDI F/H

Description

Ingénieur Méthodes / Industrialisation H/F – Secteur Aéronautique – CDI

Vous recherchez un poste où votre expertise process peut réellement influencer la performance industrielle ? Notre client, acteur reconnu de l'aéronautique, recherche un Ingénieur Méthodes / Industrialisation pour accompagner la montée en puissance de ses programmes.

Vos responsabilités :

Vous interviendrez sur l'ensemble du cycle industrialisation :

Analyse des données techniques et définition des procédés adaptés (usinage, assemblage, traitements).

Rédaction des gammes, instructions de travail et dossiers industriels.

Mise en place des moyens de production : machines, outillages, gabarits.

Coordination des essais FAI, EI et prototypes.

Support quotidien aux équipes production et maintenance : résolution de problèmes, optimisation des flux et temps de cycle.

Contribution active aux démarches Lean et à l'amélioration continue.

Coordination transverses avec BE, Qualité, Supply Chain, Achats.

Gestion documentaire, conformité réglementaire et participation aux audits.

Rémunération : 40-50 K€, selon expérience.

Si vous souhaitez rejoindre un environnement industriel de haut niveau, où les projets sont stimulants et les équipes engagées, rencontrons-nous.

Qualifications

Profil recherché :

Ingénieur Bac+5, ou technicien expérimenté Bac+2/3, ou professionnel autodidacte avec minimum 8 ans d'expérience.

Solide maîtrise des procédés industriels aéronautiques et outils qualité (AMDEC / PFMEA).

Catia V5 impératif, ERP type SAP.

Organisme employeur

Novacrest Consulting

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET AUTRES CONSEILS DE GESTION

Lieu du poste

80523, MEAULTE, MEAULTE, France

Salaire de base

40000 € - **Salaire de base**
50000 €

Date de publication

29 décembre 2025 à 08:04

Valide jusqu'au

28.01.2026

Anglais technique requis.

Exigence réglementaire : candidatures exclusivement issues de l'Union Européenne.